Comité Social d'Administration local du 06 juillet 2023

Ce matin nous étions convoqués en CSAL avec comme ordre du jour le transfert des taxes douanières au mois de septembre 2023. Sujet sur lequel l'ensemble des organisations syndicales avaient voté contre lors du précédent CSAL.

Après une rapide présentation sans réel intérêt, puisque que sans information complémentaire. L'ensemble des organisations syndicales votent sans surprise : Contre.

On peut noter qu'une fois encore un transfert de charge se fait vers notre administration sans aucune préparation, sans aucune étude d'impact et sans aucune information (Qui, Quoi, Comment ? …)
La seule chose que la direction ait pu nous dire c'est : « Je ne sais pas ! » ;
Ne dit-on pas « diriger c'est prévoir » ?
En l'occurrence rien de prévu, on gère tout à la dernière minute et comme on dit chez nous « A vista de nas ! ».

Solidaires Finances Publiques 34 rappelle que ce transfert ne sera pas sans conséquences pour nos copains douaniers.
En effet la semaine dernière, la DGDDI a annoncé que pour ces transferts de missions fiscales, elle supprimait 56 postes à Metz. Les collègues concernés n'ont aucune assurance de trouver un emploi aux douanes dans leur région.
Ils doivent postuler sur des emplois dans d'autres régions ou dans d'autres administrations comme le stipule la loi sur la transformation de la fonction publique voté par le gouvernement Macron lors du précédent mandat.

<u>Questions diverses :</u>

– **Solidaires Finances publiques 34** demande que des climatisations portables soient mises à disposition dès aujourd'hui dans le service Enregistrement de Béziers verdier dans l'attente de la réparation du système de climatisation. Accord de la direction.

– La direction a été sensibilisée suite aux visites de la FS (ex CHSCT) sur certains sujets (RPS, Salles, télétravail, travaux …) en prévision de la FS du 19 septembre.

– Contractuels, apprentis : la direction nous indique que sur les 4 contractuels dont le contrat arrive à terme au 31/08, 3 l'ont renouvelé.

La direction a reçu l'autorisation de recruter en CDD 5 cadres C (SIP Mosson, SIP millénaire, SIP Littoral, antenne de Lamalou et SPFE Montpellier.).
Elle a également reçu l'autorisation de recruter un emploi Pacte sur le SIP littoral.

Concernant le recrutement des 15 apprentis sur le département 13 sont actés et un en cours de recrutement.

-Incident – émeute : Les sites de Mosson et Béziers Verdier ont été la cible de dégradations lors des émeutes la semaine dernière. Le Directeur s'engage à sécuriser ces deux sites lors du week-end du 14 juillet par la présence de vigiles. Et il rappelle les règles de sécurité pour l'ensemble des agents du département.

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publ'ques 34
Section de l'Hérault